

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 24: Echelles de coopération

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



qu'en principe, une pico-turbine hydroélectrique de 300 watts (hauteur de chute de 145 cm) permet le raccordement d'une maison individuelle, soit 4 à 5 réglettes lumineuses, une télévision ou radio ainsi qu'une prise pour le chargement de piles ou batteries.

Le CEAS Suisse, avec l'appui d'*AZ Ingénierie*, va poursuivre ces activités et surtout assurer un appui-conseil au technicien engagé sur place. Le but est de créer une petite structure de gestion de ce secteur unique à Madagascar. Cette petite unité devra enregistrer les demandes, effectuer les visites prospectives, gérer les pièces de rechange et surtout répondre à la demande du marché local : c'est l'émergence d'une nouvelle activité génératrice de revenu et créatrice d'emploi. Reste à trouver des investisseurs qui verront l'intérêt économique, social et environnemental d'une telle entreprise.

Patrick Kohler, lic. ès lettres
Daniel Schneider, ing. civil HES
Centre Ecologique Albert Schweitzer – CEAS Suisse
Rue de la Côte 2, CH – 2000 Neuchâtel

Jean-Christophe Maillard, ing. en mécanique
AZ Ingénierie SA
Rue de la Grand Fontaine 32, CH – 1700 Fribourg

UN NOUVEAU PARLEMENT SUR LE SITE DE PERREGAUX A LAUSANNE CONCOURS A DEUX DEGRES APRES PRESELECTION

L'enjeu de la reconstruction du bâtiment du parlement sur le site de Perregaux est essentiellement une question architecturale et urbanistique touchant à la silhouette de l'ensemble médiéval d'importance nationale qu'est la Cité de Lausanne.

Cette silhouette est limitée :

- Au sud par la Cathédrale, ouvrage dont le maître d'œuvre principal Jean Cotereel a pérennisé une emprise spatiale qui témoigne d'un élan de foi religieuse et dont on a fait le symbole de la Ville.
- Au nord par le Château, symbole du pouvoir temporel de l'évêque, posé au sommet de la Cité, mais plus trapu et moins haut que la Cathédrale.

Les ruines du site de Perregaux sont habitées – pour ne pas dire hantées – par plus de 200 ans de débats qui ont fait la société vaudoise. Unanimes, les élus d'aujourd'hui tiennent à réinvestir ce lieu chargé d'histoire, dans une perspective de développement durable, sans renier l'époque et les techniques actuelles.

Au début du XIX^e, Perregaux a construit une toiture pertinente. En deux siècles, de nouvelles connaissances sémiologiques, historiques, architecturales, urbanistiques, technologiques, écologiques, se sont développées : qu'autorisent-elles aujourd'hui? C'est l'enjeu posé aux concurrents par le présent concours.

Mettre en résonance le bâti existant avec les exigences contemporaines et marquer la volonté de renouveler le lien démocratique entre un peuple et ses institutions, tel est le défi de la construction du nouveau parlement.



«Vue de Lausanne» par Francis Towne, 1781 (Fitzwilliam Museum, Cambridge)

Parlement nouveau

- organisateur : Département des infrastructures
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL),
Division architecte cantonal
- conditions : La procédure de qualification est ouverte aux architectes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord AMP-OMC sur les marchés publics.
- documents : www.simap.ch ou www.vd.ch/nouveauparlement
- jury : membres professionnels :
Lord Norman Foster, Gonçalo Byrne, Nicole Christe, architecte de la Ville de Lausanne, Bernhard Furrer, président de la Commission fédérale des monuments historiques, Charles-André Meyer, Eric Perrette, architecte cantonal, Doris Wälchli
Suppléants : Ivo Frei, François-Joseph Z'Graggen, chef de projet SIPAL
- délai : remise des dossiers de candidature le 29 janvier 2008.
- avis officiel : la publication dans la FAO du 30 novembre 2007 fait foi.